



Qualité de l'eau de la baignade :

Classement sur quatre ans
(Directive 2006/7/CE) :



Excellent

Année	2022	2023	2024	2025
Classement de la baignade				

Caractéristiques de la baignade :

Nom : Plage du petit rocher

Commune : Joyeuse

Département : Ardèche 07

Responsable de la baignade : Commune de Joyeuse

Période d'ouverture : 1 juillet au 31 août

Surveillance : du mardi au dimanche de 13h à 19h

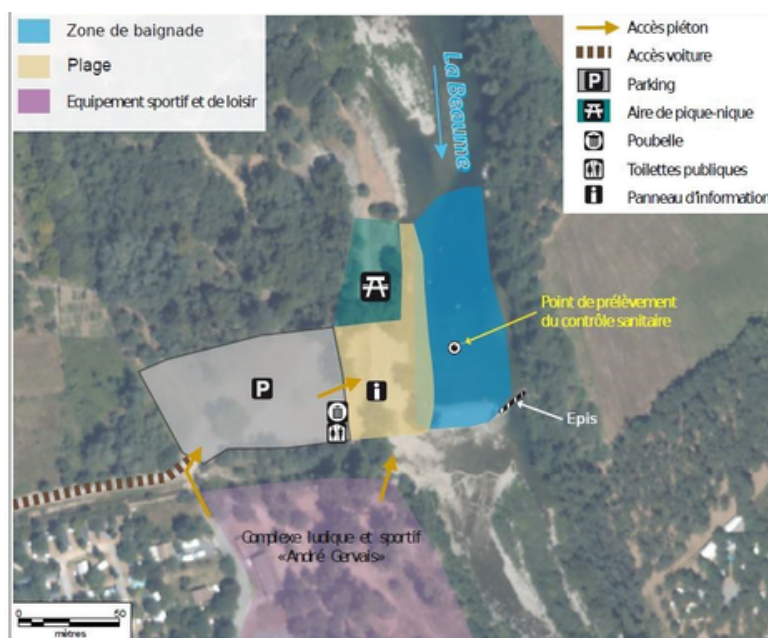
Fréquentation : environ 120 pers/j

En dehors des horaires de surveillance, la baignade est sous l'entière responsabilité et aux risques et périls des usagers

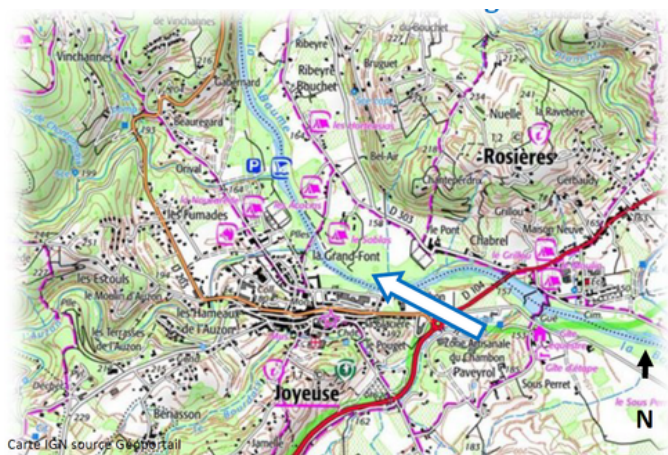
Épisodes de pollution au cours de la saison 2025 :

1 jour de fermeture pour cause de mauvais résultat

Schéma de la zone de baignade :



Localisation de la zone de baignade :



Inventaire des sources de pollution et synthèse des actions :

Principales sources de pollution	Hierarchie Impact
Fortes précipitations	1 - Important
Assainissements non collectifs	1 - Important

Synthèse des actions :

Mesures de gestion :

- Autosurveillance
- Gestion de crise en cas de pollution

Travaux :

- Contrôles et mise en conformité des assainissements non collectifs

Information du public :

- Renouvellement des panneaux d'affichage sur le site de baignade

Plus d'info :

<https://qualite.ardeche-eau.fr/>



Pour le responsable de la baignade

Réalisé par l'EPTB Ardèche

4, Allée du Château - 07 200, Vogüé Tél : 04 75 37 82 20